

12 Sports

Volley-ball/Ligue de l'Estuaire/ Au terme de son assemblée générale ordinaire samedi dernier

Les bilans moral et financier validés par acclamation



Jean-Claude Mwane Bouloungui (g) et son vice-président.



Les délégués ont dénoncé l'achat illégal des licences.

F-K.O.M
Libreville/Gabon

LE samedi 29 octobre 2016, la ligue de volley-ball de l'Estuaire (LVBE) a tenu son assemblée générale ordinaire à son siège, situé au quartier Nombakélé. Le président de ladite ligue, Jean-Claude Mwane Bouloungui et son vice-président, Gyscard O'bame Ndong, ont dirigé la séance. Y prenaient part, les sept délégués de clubs constituant cette entité sportive provinciale. Après une heure de discussion, les bilans moral et financier de la saison 2015-2016 ont été validés par acclamation.

En début de saison, la LVBE s'était assignée plusieurs objectifs, notamment l'organisation d'un certain nombre de compétitions, afin de mieux préparer les athlètes aux échéances domestiques et internationales. Pour Gyscard O'bame, ces tournois ont presque tous été organisés. « *Excepté le tournoi des vieilles gloires et de la Coupe de fin saison. En tout, notre bureau a organisé six compétitions* », a relevé le vice-président. Avant de les énumérer : « *Nous avons organisé le tournoi de Beach-volley avec 24 matches, les All Star games avec trois rencontres, la Coupe de début de saison en 16 rencontres, le championnat provincial avec un total de 120 matches. Ce qui fait*

176 rencontres disputées. Pour la saison 2015-2016, nous avons enregistré 176 licenciés, tous genres confondus », s'est félicité M. O'bame. Cette saison a été également marquée par la participation des équipes TGV-OM (hommes) et Ndella en dames aux compétitions africaines en Égypte et en Tunisie. « *Leurs performances sur le plan provincial et continental leur ont permis de garder aisément leur titre de champion du Gabon remporté face aux équipes de Manga Volley-ball* », s'est réjoui Gyscard O'bame. Non sans déplorer, « *un certain nombre d'événements qui ont négativement marqué le déroulement de notre saison.* » Allusion faite

à l'incident malheureux survenu entre un joueur et un arbitre au cours d'une rencontre de la Coupe de début de saison. « *Nous avons également observé le manque d'implication des clubs dans l'aboutissement du projet lié à la formation des officiels et les retards de certains arbitres* », a regretté le vice-président, qui a saisi cette opportunité pour informer les clubs que la ligue lancera ses activités dans deux semaines, par la Super coupe. Pour les cas d'indiscipline, l'assemblée a décidé de sanctionner avec la plus grande fermeté les joueurs qui s'illustreront encore par des actes antisportifs car, pour Gyscard O'bame, « *le volley-ball n'est pas un*

sport de combat. » L'entraîneur de l'équipe de VVA (hommes et dames) et ses homologues se sont opposés à « *l'achat des licences en milieu ou à la fin de la saison pratiqué par certains clubs* » en vue de renforcer leurs effectifs au championnat national. Une pratique qui ne peut être stoppée que par la fédération, selon le président de la LVBE. Ainsi, les entraîneurs ont demandé à M. Mwane Bouloungui d'en faire large écho du côté du bureau fédéral. Le DTN, Ollomo Bibang a, quant à lui, exhorté les clubs à mettre l'accent sur la formation. « *Nous avons un programme sur le mini-volley. Mais cela ne peut se faire sans la subvention de l'État. Nous deman-*

dons au ministère des Sports de nous soutenir dans ce projet d'avenir, parce que la formation des petites catégories est plus coûteuse. En plus, depuis deux ans, nous n'avons rien reçu comme moyens financiers de la part de la fédération qui, elle-même, n'a plus reçu de subvention de l'État depuis deux ans », a précisé le président de TG-OM. Le bilan financier, présenté par Jean-Claude Mwane Bouloungui, en l'absence de la trésorière générale, a été également validé par l'assemblée. Les recettes de la ligue se seraient élevées à 2.023.000 francs CFA et les dépenses à 9.805.000 francs pour l'ensemble de la saison.

Basket-ball/Ligue de l'Ogooué-Maritime/Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Les rapports adoptés et le bureau sortant reconduit

J-P.A.
Port-Gentil/Gabon

Les travaux, qui se sont déroulés samedi dernier à Port-Gentil, en présence de Brice Nachirou et Camille Lengounga, respectivement vice-président de la Fédération gabonaise de basket-ball (Fégabab) et directeur provincial de la Jeunesse et des Sports, ont débouché sur l'élection de Loïc Dilindi.



Photo : Jean Paulin Allighe

Une vue du bureau lors des travaux. Photo de droite : Le président sortant, Loïc Dilindi (assis), installé dans ses fonctions par le vice-président de la Fégabab, Camille Lengounga (debout).



Photo : Jean Paulin Allighe

LE week-end dernier, le bureau de la ligue de basket-ball de l'Ogooué-Maritime a tenu deux assemblées générales ordinaire et extraordinaire. On retiendra de celles-ci, que la première a été axée sur la présentation des rapports moral et financier de la saison sportive 2015-2016. Un exercice qui a échoué au secrétaire général, Olivier Roboty, peu après la cérémonie protocolaire marquée par les allocutions du vice-président de la Fédération gabonaise de basket-ball (Fégabab), Brice Nachirou, et du président sortant de la ligue de

basket-ball de l'Ogooué-Maritime, Loïc Dilindi. Pour l'essentiel, l'on retiendra que la ligue a démarré ses activités par le traditionnel tournoi de début de saison, organisé au mois de janvier 2016, et remporté par le lycée Joseph Ambourouet Avaro (garçons) et la formation d'Akatsuki (filles). Puis, s'en est suivi le championnat provincial gagné chez les espoirs et chez les cadets par la formation d'Ezanga. L'équipe du Littoral basket-club (LBC) a, quant à elle, enlevé l'épreuve en catégories juniors, minimes et en

deuxième division. Chez les corpos, AS Pétro s'est adjugé le titre, alors que côté féminin, Akatsuki est montée sur la plus haute marche du podium. Les tournois "Jeunesse sportive" de Mandji, "Jeunes premiers" et de l'inauguration du plateau LBC ont été aussi organisés par la ligue de basket-ball. Au plan national, trois sélections provinciales (cadette, junior et féminine) ont pris part aux différents championnats nationaux de leur catégorie à Libreville, au cours desquels les filles ont enlevé l'épreuve,

alors que les juniors et les cadets ont été classés troisièmes. Sans oublier les éliminatoires de la Coupe du Gabon interclubs que la ligue a abrités pour le compte de la fédération. **SUBVENTION**•On aura aussi noté l'organisation d'un stage de recyclage des arbitres en février, animé par deux arbitres internationaux, Patern Nziengui et Sandra Ntsame Essia. Les entraîneurs ont également renforcé leurs capacités en mars, lors d'un stage de recyclage animé par l'expert FIBA, le Suisse Marjanovic Miodrag, as-

sisté du Directeur technique national, Blaise Balékita. De ce rapport moral, les délégués ont reconnu les efforts fournis par la ligue, et donné leur quitus. Non sans poser quelques questions allant dans les sens de l'amélioration du basket-ball dans la province de l'Ogooué-Maritime. S'agissant du bilan financier présenté par le trésorier Aymar Mbamba, la ligue de basket-ball, qui n'a reçu aucune subvention fédérale, a fait des pieds et des mains pour mener ses activités à terme, dès lors

que la principale source de financement était l'apport des clubs et associations, ainsi que l'aide de quelques bonnes volontés de la place, sans omettre la contribution des membres du bureau. Ce qui a permis de percevoir un total de 4 199 811 francs, alors que les dépenses s'élèvent à 4 068 000 dont une grosse part engloutie dans l'organisation du championnat provincial. Toutefois, malgré l'absence de versement de la subvention par la tutelle, et les impayés de certains clubs, on note qu'à la fin de l'exercice 2015-2016, la ligue présente un solde positif de 131 811 francs. La clarté des comptes ne souffrant d'aucune contestation, le rapport financier a été adopté par les délégués. L'assemblée générale extraordinaire, qui a suivi, n'avait qu'un seul point inscrit à l'ordre du jour : le renouvellement du bureau directeur. Sans surprise, le président sortant, seul candidat à sa succession, a été réélu avec 13 voix contre 2 abstentions.